



Décembre 2021

Newsletter 3/2021

## Contenu

- Mot du président
- Agenda
- Les News du Bureau et du Comité cantonal
- Actualités cynégétiques
- Infos de l'administration de la chasse et des activités annexes
- Le coin de l'éthique



## Le mot du Président

Chers chasseresses et chasseurs fribourgeois,

L'homme chasse depuis qu'il existe. Nos ancêtres ont exterminé de nombreuses espèces animales pour se nourrir ou se protéger. Aujourd'hui, la menace qui pèse sur les espèces animales ne vient plus de la chasse, mais de la destruction de leur habitat, de la surexploitation et du mitage du paysage. Nous sommes témoins de cette évolution et avons la responsabilité de préserver notre patrimoine naturel, peut-être encore plus que quiconque. C'est pourquoi chaque chasseresse et chaque chasseur doit se poser la question suivante : Ai-je agi de manière responsable avec la nature lors de la chasse ? Ai-je signalé les recherches ? Ai-je été collégial et serviable avec mes camarades de chasse ? Ai-je été tolérant envers les autres chasseurs et les randonneurs ?

L'année touche à sa fin et la chasse avec elle : La chasse au chevreuil, au chamois et au cerf est terminée. Je suis toutefois étonné que seuls 167 chamois sur 203 aient été tirés. Est-ce dû au temps ou la crainte de faire un tir d'erreur ? La chasse au chamois est une chasse qui demande beaucoup de patience et de la passion. Il faut du temps, beaucoup de temps pour observer les animaux et pour aborder le bon animal. Accordez-vous ce temps.

Comme je l'ai déjà mentionné dans la dernière newsletter, dès 2023 et selon le standard CSF, nous devons tirer l'attestation de tir chaque année. L'attestation peut être tirée dans chaque stand de tir de chasse et sera signée par les responsables du tir. La responsabilité du déroulement incombe aux stands de tir de chasse. Vous trouverez plus d'informations dans la newsletter de mars 2022.

Pour les fêtes de fin d'année, je vous souhaite, à vous et à vos familles, mes meilleurs vœux de bonheur et de santé. Un grand merci à tous ceux qui se sont engagés pour la chasse, que ce soit dans les commissions, les sections ou les comités.

Longue vie à la chasse fribourgeoise. Votre Président

Anton Brügger

## Agenda

**19 janvier 2022 : Séance du comité cantonal FFSC**

**5 mars 2022 : Assemblée des déléguées de la FFSC**, organisée par la section du Lac

**14 mai 2022 : Journée de formation continue à Ulmiz**

La date de l'assemblée générale sera communiquée directement par votre section.

## Les news du Bureau et du Comité cantonal

### Commission Formation : Un nombre record d'inscriptions au permis de chasse !

Environ 100 personnes se sont inscrites au permis de chasse dans le canton de Fribourg pour la session 2021-2023. Cet intérêt grandissant pour le permis de chasse démontre (encore une fois) la qualité de cette formation et l'engagement sans faille des personnes qui l'encadrent : Bravo à eux !

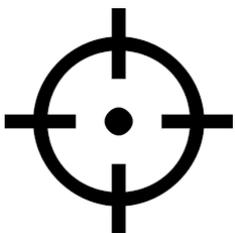


Malheureusement, la formation ne peut accueillir que 70 candidat-e-s par session. Afin de préserver cette qualité de formation et le haut niveau de réussite, la commission de formation avec le soutien de la FFSC a décidé de maintenir le nombre limité de 70 personnes qui existait déjà pour les sessions précédentes. Les raisons sont simples : La formation fribourgeoise est dispensée dans les deux langues et se base sur un programme riche et chargé. Elle doit être réalisée avec des infrastructures à la formation au tir limitées et exige un nombre important de formateurs qui s'investissent avec beaucoup de cœur, de temps et de disponibilité pour accompagner et préparer chaque candidat-e dans son parcours. En conséquence, dans les conditions actuelles, il n'y a pas la capacité nécessaire pour former plus que les 70 personnes retenues (dans l'ordre de leur inscription) pour le prochain cours.

Qui sont ces 70 candidats ? Il s'agit de 9 femmes et 61 hommes. Dont 13 germanophones et 57 francophones. L'âge moyen des candidat-e-s est de 33 ans.

Les premiers cours théoriques auront lieu le 16 décembre (français) et le 17 décembre (allemand) prochain à Grangeneuve.

Nous leurs souhaitons d'ores et déjà beaucoup de succès dans ce chemin sur la voie du permis de chasse fribourgeois !



### Stand de tir de la Vounaise approuvé

Le Stand de tir de la Vounaise dans la Broye fribourgeoise a récemment été approuvé par un officier de tir. Des discussions sont encore en cours concernant la possibilité de tirer au canon rayé.

## Actualités cynégétiques

### La chasse du chamois dans le canton de Fribourg suit une approche moderne

En 2017 le Service des forêts et de la nature (SFN) du canton de Fribourg a changé la méthode de chasse du chamois. Cette décision a été prise lorsque le comptage annuel des chamois s'est abaissé à moins de 2000 individus en 2016. Depuis 10 ans au moment des faits, le comptage n'était pas passé en-dessous de la barre des 2000 individus. Une analyse spatiale réalisée en 2016 a aussi démontré que la diminution du cheptel de chamois était dans une zone où la chasse est pratiquée et dans les autres zones fermées à la chasse (districts francs fédéraux et réserves cantonales) les populations étaient stables. Beaucoup de variables peuvent influencer les populations de gibier (météo, prédation, chasse, dérangement, concurrence interspécifique etc.) mais la chasse s'est révélée comme étant le facteur clé agissant sur les populations de chamois. En 2016, 32.5% du cheptel compté a été prélevé. Le taux d'accroissement du chamois se situant entre 10-15% la pression de chasse était trop importante et ne tenait pas compte du sex-ratio (1/3 de mâle, 1/3 de femelle, 1/3 d'éterle).

Afin d'assurer une population saine, le SFN a donc opté en 2017 pour le système de chasse basé sur un prélèvement de 15% de la population comptée tout en tenant compte du sex-ratio.

En 2020, la population de chamois comptée a atteint un record sur les 15 dernières années (2396 individus).

L'Office fédéral de l'environnement a félicité le canton de Fribourg pour l'adaptation de sa méthode de chasse du chamois. Cette expérience montre qu'il est important de réfléchir en termes de chasse durable parfois au détriment des traditions.

*Source : Interview d'Elias Pesenti, inspecteur de la chasse du canton de fribourg dans Faune VS 39/2021*

La « réforme » de la chasse du chamois en 2017 a provoqué un petit tremblement de terre dans le monde cynégétique fribourgeois. Cette adaptation a très certainement signé la fin de la chasse en groupe en montagne dû au tirage au sort. Cependant, la notion de chasse durable permet d'être crédible envers le grand public et permet de défendre des chasses telles que celles du chamois. Dans le but d'assurer un avenir à la chasse dans un monde moderne et de plus en plus loin de la ruralité il y aura encore des compromis rationnels entre traditions et chasse durable à faire.



## Bilan intermédiaire : Les premières statistiques et analyses de la saison de chasse 2021-2022

Première statistique réjouissante, en 2021-2022, il est possible de constater une augmentation du nombre de chasseurs dans le canton de Fribourg. Après une diminution entre 2019-2020 et 2020-2021 ce chiffre est de nouveau à la hausse. Rappelons-nous qu'il n'y avait pas eu de nouveau chasseur entre 2019-2020 et 2020-2021 car les examens n'avaient pas eu lieu à cause de la pandémie de COVID-19.

|                                      | 2017-2018 | 2018-2019 | 2019-2020 | 2020-2021 | 2021-2022 |
|--------------------------------------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| <b>Permis de base (sans armes) *</b> | 739 (6)   | 751 (3)   | 718 (2)   | 688 (2)   | 698 (4)   |

En ce qui concerne la chasse du chamois, le tableau de chasse est inférieur à 2020-2021. Moins de chamois ont été attribués par le service. L'année 2020-2021 avait été une année record en termes de réussite à la chasse du chamois. Seulement 10.28% n'avaient pas été prélevés. En 2021-2022, nous retrouvons des chiffres qui confirment ceux des années précédentes. 17.73 % des chamois attribués cette année n'ont pas été prélevés. Cinq saisons de chasse après la réforme de la chasse du chamois, les chiffres montrent qu'en moyenne 16.67% des chamois attribués ne sont pas prélevés.



|  | 2017-2018 | 2018-2019 | 2019-2020 | 2020-2021 | 2021-2022 |
|--|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| <b>Tableau de chasse : Chamois*</b>                | 140       | 154       | 158       | 192       | 167       |
| <b>Nombre de chamois attribués par le service*</b> | 180       | 186       | 188       | 214       | 203       |
| <b>% de chamois non prélevés</b>                   | 22.22%    | 17.20 %   | 15.95%    | 10.28 %   | 17.73%    |

Le tableau de chasse du chevreuil a augmenté mais il suit l'augmentation du nombre de chasseurs. Le ratio « Tableau de chasse chevreuil/Permis B » a augmenté de 0.01 ce qui est négligeable. La valeur de 2.17 est la plus haute enregistrée sur les 5 dernières années. Cependant l'option du 4<sup>ème</sup> chevreuil ne semble pas avoir séduit beaucoup de chasseurs fribourgeois (sur la base des chiffres actuellement à disposition).

|   | 2017-2018 | 2018-2019 | 2019-2020 | 2020-2021 | 2021-2022 |
|---|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| <b>Tableau de chasse : Chevreuil*</b>             | 1502      | 1492      | 1440      | 1384      | 1435      |
| <b>Nombre de permis B (chevreuil) *</b>           | 702       | 707       | 673       | 640       | 661       |
| <b>Nombre de chevreuils prélevés par chasseur</b> | 2.13      | 2.11      | 2.13      | 2.16      | 2.17      |

\*Les données proviennent de : [Statistiques de chasse | État de Fribourg](#)

## Grand prédateur : une seule attaque attestée en 2021



Photo du loup capturé le 30.01.2021 par le SFN

Le Service des forêts et de la nature a publié un article sur son site internet faisant un bilan de l'année 2021 sur les grands prédateurs. Premier constat, il n'y a eu qu'une seule attaque attestée lors de cette année.

En ce qui concerne le lynx, qui est présent depuis plusieurs années sur le territoire, sa population est stable selon le dernier monitoring (hiver 2020-2021).

Un nouveau venu, le chacal doré, est entrain de coloniser gentiment le territoire. Il y a eu plusieurs observations entre le mois d'avril et de juillet. Cette expansion est favorisée par le réchauffement climatique, la faible présence de prédateurs naturels ainsi qu'une grande capacité de déplacement de l'animal.

Le SFN confirme qu'il n'y a pas de loup résidant dans le canton de fribourg mais seulement du passage. L'attaque en question a eu lieu au mois d'avril sur des montons dans l'Haut-Intyamon. Les moutons n'étaient pas protégés.

Source : [Une seule attaque sur des animaux de rente par un grand prédateur attestée en 2021 | État de Fribourg](#)

## Technologie : Quand la forêt s'invite dans votre salon !



Tous les chasseurs (et d'autant plus les fribourgeois) connaissent la problématique de l'entraînement au tir : déplacements et infrastructure à disposition sont souvent des freins à l'épanouissement des chasseurs dans l'exercice du tir.

GAIM ([Home \(gaim.com\)](http://Home.gaim.com)), une entreprise suédoise basée à Malmö, offre une alternative voir une nouvelle version de l'entraînement au tir. Effectivement, il propose un programme de réalité virtuelle pour la chasse. Grâce à un casque et une carabine fictive de la marque GAIM vous pourrez vous entraîner à tirer sur des sangliers, cerfs, renards et autres dans une forêt virtuelle au milieu de votre salon.

Bien sur cette simulation ne reproduit par le recul ou encore le chargement de l'arme mais elle offre tout un programme d'analyse de vos tirs qui vous permettra de voir si votre « swing » est adapté à la distance et la vitesse des animaux. Afin de vous rendre un peu mieux compte de quoi il s'agit je vous encourage à visualiser la vidéo suivante :

[Vidéo Français](#)  
[Vidéo Deutsch](#)

Cette technologie a évidemment un prix. Comptez environ CHF 400 pour le casque et environ encore CHF 400 pour le programme.



## Infos de l'administration de la chasse et des activités annexes

### Peste porcine africaine (PPA) : Exercice NOSOS dans la forêt du Galm

Un exercice national qui simulait l'apparition de la peste porcine africaine en Suisse a été réalisé entre le 2 et le 4 novembre sous la direction de l'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires. Pour le canton de Fribourg, il s'agissait d'un cadavre de sanglier retrouvé dans la forêt du Galm (secteur de faune 1108) qui été porteur du virus. Le secteur 1108 a été fermé à la chasse jusqu'à la fin de l'exercice. La fermeture de la chasse dans une zone donnée est une mesure qui permet d'éviter de pousser les sangliers hors de la zone et propager le virus. Il va de soi que dans un cas réel la zone devrait être totalement fermé afin de laisser le gibier tranquille et d'éviter les déplacements donc : pas de promeneur, d'activité forestière, etc.

### Quelle est la situation de la PPA en Europe ?

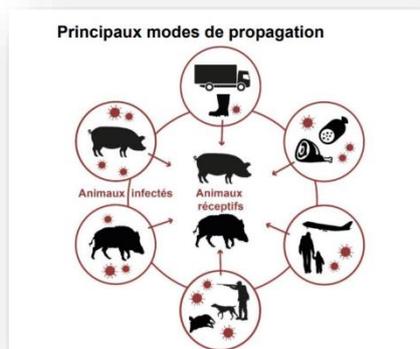
La PPA est répandue dans le bloc Est de l'Europe et se déplace vers l'Ouest. Les pays les plus touchés sont la Bulgarie, la Moldavie, la Roumanie, la Serbie et la Pologne. Dans la quasi-totalité des zones touchées des sangliers ont été contaminés ainsi que des porcs d'élevage. Actuellement, la peste porcine africaine est à la frontière entre l'Allemagne et la Pologne.

### Comment la PPA se propage-t-elle ?

La PPA est moins contagieuse que la fièvre aphteuse ou la peste porcine classique mais elle est très mortelle (90% des animaux infectés meurt). Le virus est présent dans le sang, les excréments, l'urine, la salive ainsi que dans la musculature et les organes de l'animales. Il se transmet par contact direct entre animaux et peut aussi se propager de manière indirecte via les équipements, les véhicules ou encore des denrées alimentaires. La transmission du virus par voie direct est plutôt lente. Cependant, l'Homme accélère la propagation de la maladie sur des longues distances en ramenant de la viande infectée et en la jetant dans la nature ou encore en ne nettoyant pas son véhicule et son équipement de manière consciencieuse lorsqu'on revient d'un voyage dans une zone infectée par exemple.

### Que puis-je faire afin de limiter la propagation ?

- Ne pas rapporter des produits à base de viande de porc issus de pays touchés par la PPA
- Nettoyer mon véhicule et mon équipement lorsque je reviens de voyage
- Les restes de nourriture doivent être jetés dans des poubelles fermées
- Vigilance lors de la chasse et signaler les animaux trouvés morts



## Le coin de l'éthique

### L'éthique : Quésaquo ?



Il est toujours compliqué de définir l'éthique, voici quelques exemples :

- Ensemble des principes moraux qui sont à la base de la conduite de quelqu'un. *Dictionnaire Larousse*
- Chacun d'entre nous porte seul la responsabilité de la forme éthique qu'il a donnée à sa propre vie. *Jürgen Habermass*
- L'éthique est une discipline philosophique portant sur les jugements moraux et dont le concept est donc très proche de la morale. C'est une réflexion fondamentale. *Wikipédia*

Lorsqu'il s'agit de défendre la chasse nous prôtons souvent le côté éthique de celle-ci. Mais c'est quoi exactement l'éthique du chasseur fribourgeois ? C'est pour répondre à cette question qu'un groupe de travail va être créé pour donner une ligne directrice aux chasseurs fribourgeois et concrétiser un peu mieux ce terme abstrait dans le monde cynégétique fribourgeois.

### Régulation des sangliers par vaccination inhibant la reproduction

Le parti animaliste français est très actif sur les réseaux sociaux (88'000 membres sur facebook et 12'300 sur instagram). Ils vont même présenter une candidate à la présidentielle 2022 : Hélène Thouy qui fait environ 2% dans les derniers sondages.

Dans une de leurs dernières publications sur les réseaux sociaux ils ont mis en avant une méthode révolutionnaire pour gérer les cheptels de gibier sauvage mais plus précisément le sanglier. Une université autonome de Barcelone propose un vaccin qui crée des anticorps contre l'hormone de libération des gonadotrophines (GnRH) - des hormones qui favorisent la fonction de reproduction chez les mammifères - entraînant une réduction de la libido de l'animal et empêchant l'ovulation chez les femelles.

Je me demande sincèrement comment des personnes qui osent se prétendre amoureuses et défenseuses de la nature peuvent envisager une seule seconde de jouer les apprentis chimiste avec comme laboratoire la nature.

En lisant les commentaires sur leurs différentes publications, on peut vite se rendre compte que l'ennemi numéro 1 est le chasseur.

De plus en plus de milieu cherchent à remettre la pratique de la chasse en question par tous les moyens. Selon ce parti animaliste par exemple, il est bien plus éthique de vacciner des populations de gibier sauvage que de les réguler par la chasse. Nous avons le devoir en tant que chasseur de communiquer et de promouvoir la chasse pour gagner la compréhension et la confiance du grand public.

A bon entendeur !

**Fédération Fribour-  
geoise des sociétés de  
chasse**

Président :  
Anton Brügger

Wiler vor Holz 1  
1714 Heitenried

Adresse mail  
[Anton.bruegger@bluewin.ch](mailto:Anton.bruegger@bluewin.ch)

Téléphone :  
079 323 63 05

Nous sommes sur le  
web !

Retrouvez-nous, à l'adresse :  
[www.chassefribourgeoise.ch](http://www.chassefribourgeoise.ch)



Fédération fribourgeoise des sociétés de chasse  
Freiburger Jagdverband

Marco Pittet

Président de la  
Commission Ethique  
& Communication

[marco.pittet@hotmail.ch](mailto:marco.pittet@hotmail.ch)

[secretariat@chassefribourgeoise.ch](mailto:secretariat@chassefribourgeoise.ch)



*Waidmannsheil*  
*et*  
*Bonnes fêtes de fin d'an-  
née et bonne santé à vous*  
*tous !*

